

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 35

Hebdos régionaux du Bas Saint-Laurent + liste télécopieur

Projet d'amélioration de la sécurité de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!**LE BAPE AMORCE UNE MÉDIATION**

Québec, le 25 août 2004 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation en environnement concernant le *Projet d'amélioration de la sécurité de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha! par le ministère des Transports*. Le président du BAPE a confié ce mandat qui débute le 7 septembre, à M^{me} Nicole Boulet, membre du BAPE.

QU'EST-CE QU'UNE MÉDIATION ?

La médiation est une démarche souple, généralement de deux mois, en vue d'aider les personnes, les groupes, les organismes ou les municipalités qui ont demandé une audience publique et le promoteur du projet à régler les différends relatifs aux répercussions du projet et à conclure une entente sur les points de désaccord. L'objet de la médiation est de favoriser le dialogue et le consensus entre les parties concernées, tout en respectant l'environnement et la qualité de vie du milieu. Dans le cas où il n'y aurait pas d'entente, les requérants conservent leur droit à une audience publique. Les modalités de la médiation, telles que les rencontres avec les parties concernées, sont déterminées par la médiatrice du BAPE. À la fin de son mandat, le BAPE remet au ministre de l'Environnement un rapport qui comprend les constatations et l'analyse de la médiatrice ainsi que les ententes entre les parties, le cas échéant. Le ministre dispose alors de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi que dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Enquêtes et médiations ». L'ensemble du dossier est également disponible aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Cabano, 14a, rue du Vieux-Chemin;
- Ville de Cabano, 79, rue Commerciale ;
- Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, 95, rue St-Charles.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'informer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non du projet. Il accomplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, notamment le mandat d'information et de consultation publiques et ceux d'audience publique et de médiation.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : (418) 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ

LE PROJET

Le ministère des Transports propose de transformer en autoroute la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha! sur une distance d'environ 13,4 km. Cette section d'autoroute aurait une emprise de 130 m et comprendrait quatre voies divisées par un terre-plein central.

D'autres infrastructures connexes seraient aussi nécessaires afin de maintenir l'accès aux localités de Cabano et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Trois échangeurs seraient notamment prévus de même que près de 16 km de chemin de desserte. En outre, l'élargissement ou la construction de plusieurs ponts et ponceaux permettrait de traverser les cours d'eau dont la rivière Cabano et la rivière Petite Savane. Le coût du projet est évalué à 148 millions de dollars.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Marielle Jean, au (418) 643-7447 poste 535 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : cabano-st-louis@bape.gouv.qc.ca.

- 30 -

Sources : Marielle Jean,
Conseillère en communication
Catherine Roberge,
Conseillère-stagiaire en communication